



HAL
open science

COMPRENDRE LA RECRUESCENCE DES COUPS D'ETAT MILITAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Kevin Gires Ngueben Chendjou

► **To cite this version:**

Kevin Gires Ngueben Chendjou. COMPRENDRE LA RECRUESCENCE DES COUPS D'ETAT MILITAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE. 2026. <hal-05527936>

HAL Id: hal-05527936

<https://hal.science/hal-05527936v1>

Preprint submitted on 26 Feb 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Kevin Gires Ngueben Chendjou

Université d'Ottawa, Université de Yaoundé 2

Email : nguebemkevin@gmail.com

COMPRENDRE LA RECRUESCENCE DES COUPS D'ETAT MILITAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Résumé

Cet article analyse la résurgence des coups d'État militaires en Afrique comme un phénomène politique inscrit dans des contextes de fragilisation institutionnelle, de crise de légitimité des régimes civils et de blocage des mécanismes de régulation démocratique. En mobilisant conjointement l'interactionnisme stratégique et l'approche constructiviste, l'étude montre que les ruptures militaires résultent à la fois de calculs d'acteurs évoluant dans des environnements contraints et d'un travail de légitimation discursive fondé sur la rhétorique de la refondation nationale. L'examen des trajectoires de transition met en évidence une tension récurrente entre promesse de rupture et dynamiques de continuité, où les pouvoirs militaires tendent progressivement à s'institutionnaliser et à reproduire certaines pratiques qu'ils dénonçaient initialement. Les coups d'État apparaissent ainsi moins comme des mécanismes alternatifs stabilisateurs que comme des indicateurs de dysfonctionnements structurels des ordres politiques, révélant les limites des processus de démocratisation formelle et la nécessité de renforcer durablement les cadres de gouvernance civile.

Mots clés : *Coup d'Etat militaire, Afrique subsaharienne, transition politique, légitimité, gouvernance*

Abstract

This article examines the resurgence of military coups in Africa as a political phenomenon embedded in contexts of institutional fragility, legitimacy crises of civilian regimes, and

blocked democratic mechanisms. Drawing on both strategic interactionism and constructivist approaches, the study shows that military interventions result from calculated actions by actors operating in constrained environments, as well as from discursive efforts to legitimize power through narratives of national renewal. The analysis of transitional trajectories highlights a recurring tension between promises of rupture and dynamics of continuity, where military authorities gradually institutionalize themselves and reproduce some of the practices they initially opposed. Coups d'état thus appear less as stabilizing alternative mechanisms and more as indicators of structural dysfunctions in political orders, revealing the limitations of formal democratization processes and the need to strengthen civilian governance frameworks sustainably.

Keys Words: *Military Coup, Sub-Saharan Africa, political transition, legitimacy, governance*

Introduction

Depuis le tournant des années 2020, l'espace politique africain est marqué par une recomposition brutale des modes d'accès et de transmission du pouvoir d'État. La succession de coups d'État militaires au Sahel et en Afrique centrale au Mali (2020, 2021), en Guinée (2021), au Burkina Faso (2022), au Niger (2023), au Tchad (2021) et au Gabon (2023) constitue l'un des indicateurs les plus visibles d'une crise de régime touchant plusieurs États issus des trajectoires de démocratisation des années 1990. Cette dynamique ne saurait être réduite à une simple série d'événements nationaux isolés : elle traduit une tension structurelle entre la normativité démocratique formelle et les pratiques réelles de gouvernement.

Après la vague de transitions pluralistes consécutive à la fin de la guerre froide, de nombreux pays africains ont adopté des constitutions libérales, organisé des élections compétitives et mis en place des institutions représentatives. Toutefois, trois décennies plus tard, le bilan apparaît contrasté. Si des avancées indéniables existent institutionnalisation électorale, reconnaissance juridique des libertés publiques, pluralisme partisan elles coexistent avec des phénomènes persistants de captation de l'État par des élites durables, de verrouillage des

systèmes électoraux et d'affaiblissement des contre-pouvoirs. Dans plusieurs contextes, la démocratie procédurale s'est progressivement dissociée de la démocratie substantielle.

La densification des crises sécuritaires renforce cette fragilité. Dans toute la bande sahélienne, la montée des violences armées, du terrorisme transnational et des conflits communautaires a mis sous pression les régimes civils. L'incapacité perçue des gouvernements à assurer la sécurité territoriale et la protection des populations a affaibli leur légitimité fonctionnelle c'est-à-dire leur justification par la performance. Les armées, engagées en première ligne, ont vu leur rôle politique symbolique croître parallèlement à la délégitimation des autorités civiles. Ce déplacement de crédibilité institutionnelle crée un terrain favorable à la justification d'interventions militaires présentées comme nécessaires, exceptionnelles et salvatrices.

À cette crise de performance s'ajoute une crise de confiance démocratique. Les enquêtes d'opinion et les mobilisations citoyennes récentes dans plusieurs pays africains révèlent une désaffection croissante envers les partis politiques traditionnels, les parlements et parfois les processus électoraux eux-mêmes. Les accusations de fraude, les révisions constitutionnelles opportunistes visant à prolonger des mandats, la judiciarisation sélective de l'opposition et la restriction de l'espace civique nourrissent la perception d'une alternance confisquée. Le vote cesse alors d'être perçu comme un mécanisme crédible de sanction et de renouvellement des élites.

Dans ce contexte, le coup d'État militaire tend à être re-signifié dans certains segments de l'opinion publique. Historiquement associé à la régression autoritaire, il est parfois requalifié comme mécanisme de rupture corrective face à des régimes jugés illégitimes ou bloqués. Des manifestations de soutien populaire observées lors de certaines prises de pouvoir militaires récentes traduisent cette mutation symbolique : l'intervention de l'armée est interprétée non plus seulement comme une usurpation, mais comme une opération de « réinitialisation » politique. Cette évolution ne signifie pas une adhésion massive au gouvernement militaire en tant que tel, mais plutôt un rejet profond de l'ordre politique antérieur.

Par ailleurs, l'environnement international contribue à reconfigurer les coûts et bénéfices stratégiques du putsch. Les organisations régionales et partenaires extérieurs condamnent formellement les coups d'État et imposent parfois des sanctions, mais l'application de ces

mesures est variable, négociée et parfois réversible. Cette variabilité affaiblit la fonction dissuasive des normes anti-putschistes. Dans certains cas, la recomposition des alliances internationales et la diversification des partenaires sécuritaires et économiques offrent aux régimes issus de coups d'État des marges de manœuvre diplomatiques nouvelles.

Enfin, il convient de souligner la dimension générationnelle et sociologique du phénomène. Une partie des officiers impliqués dans les coups d'État récents appartient à une génération formée dans des contextes de guerre asymétrique, de coopération militaire internationale et de frustration opérationnelle face aux limites des décisions politiques. Leur socialisation professionnelle les place au cœur des contradictions entre injonctions de sécurité, insuffisance des moyens et impopularité des gouvernements civils. Cette position favorise l'émergence d'une conscience d'acteur politique potentiel, surtout lorsque les canaux civils de réforme apparaissent fermés.

Ainsi, la recrudescence des coups d'État militaires ne peut être comprise uniquement comme un retour du passé autoritaire. Elle doit être analysée comme le symptôme d'un double processus : d'une part, l'épuisement de certains modèles de transition démocratique formelle ; d'autre part, la reconfiguration stratégique et normative des acteurs militaires dans des contextes de blocage institutionnel. C'est dans cet espace de tension entre crise de légitimité, défaillance de performance et recomposition des représentations de la souveraineté que s'inscrit la réflexion scientifique sur le coup d'État comme instrument alternatif contesté mais mobilisé de transition politique.

L'étude du coup d'État militaire occupe une place importante dans la science politique comparée, notamment dans l'analyse des régimes postcoloniaux. La définition classique proposée par Samuel Huntington (1968) décrit le coup d'État comme une prise de pouvoir illégale, rapide et organisée par un segment de l'appareil coercitif. Pour Huntington, le phénomène s'inscrit dans les contradictions de la modernisation politique : lorsque la mobilisation sociale progresse plus vite que l'institutionnalisation, l'instabilité favorise l'intervention militaire. Le coup d'État apparaît ainsi comme un symptôme de faiblesse institutionnelle.

Dans la même veine, Claude Welch (1970) et Samuel Decalo (1976) montrent que les coups d'État résultent souvent d'un déséquilibre entre pouvoir civil et pouvoir militaire, aggravé

par la crise de légitimité des gouvernants et l'inefficacité administrative. Ils soulignent que, dans de nombreux États africains, les armées héritées de la période coloniale ont été structurées prioritairement pour le contrôle interne plutôt que pour la défense nationale, ce qui a favorisé leur politisation.

Des travaux plus récents, notamment ceux de Jonathan Powell et Clayton Thyne (2011), mettent en évidence la dimension cyclique des coups d'État. Selon ces auteurs, le putsch peut devenir un mécanisme récurrent de régulation du pouvoir dans certains systèmes politiques fragiles. Ils parlent d'une forme d'« institutionnalisation informelle » du coup d'État lorsque les acteurs anticipent sa probabilité comme mode de changement de régime.

La littérature africaniste relie étroitement la récurrence des coups d'État à la crise de l'État postcolonial et aux limites des trajectoires démocratiques. Jean-François Bayart, dans *L'État en Afrique : la politique du ventre*, met en évidence la personnalisation du pouvoir, les logiques clientélistes et les économies de prédation qui minent la rationalité institutionnelle. La légitimité repose moins sur des règles impersonnelles que sur des réseaux d'allégeance.

Dans une approche convergente, Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz (1999) analysent les systèmes politiques africains comme marqués par le néo-patrimonialisme, où les institutions formelles coexistent avec des pratiques informelles dominantes. Les élections y deviennent souvent des rituels de validation plutôt que des mécanismes effectifs d'alternance. Cette lecture est prolongée par Michael Bratton et Nicolas van de Walle (1997), qui montrent que les transitions des années 1990 ont fréquemment débouché sur des régimes hybrides mêlant procédures démocratiques et pratiques autoritaires — source majeure du désenchantement démocratique.

Plus récemment, Francis Akindès et Toyin Falola soulignent que la corruption, la crise socio-économique, l'insécurité et la manipulation constitutionnelle constituent des facteurs déclencheurs des ruptures militaires contemporaines en Afrique de l'Ouest. Dans certains contextes, les coups d'État sont socialement requalifiés en actes de « libération » ou de « rectification ».

Les nouvelles vagues putschistes du XXI^e siècle ont suscité des analyses centrées sur les dimensions souverainistes et géopolitiques. Komi K. Nubukpo et Moussa Niang interprètent

ces renversements comme des révoltes de souveraineté face à la dépendance économique, aux tutelles sécuritaires extérieures et au discrédit des élites locales. Les jeunes officiers mobilisent un discours nationaliste et anti-impérialiste pour légitimer leur prise de pouvoir.

À l'inverse, Mathurin Houngnikpo et Ousmane Tanor Dieng mettent en garde contre la continuité autoritaire des régimes militaires : malgré les promesses de rupture, les juntas tendent à reproduire la concentration du pouvoir et la faible reddition de comptes. Les travaux comparatifs de Naunihal Singh montrent que le succès des coups d'État dépend de la coordination interne des forces armées et des signaux envoyés aux élites civiles, tandis que Ruth First souligne le poids des rapports sociaux et internationaux dans les trajectoires de transition.

Une littérature africaine émergente plaide enfin pour des modèles de transition endogènes, fondés sur la participation populaire et le dialogue social, afin d'éviter que le coup d'État ne devienne un simple mécanisme cyclique de remplacement d'élites sans transformation structurelle.

À la lumière de ces analyses, une question centrale s'impose : pourquoi et comment les coups d'État militaires tendent-ils à être perçus et mobilisés comme des moyens alternatifs de transition politique face aux blocages des mécanismes démocratiques en Afrique, et dans quelle mesure ces blocages institutionnels favorisent-ils leur possible démultiplication future ?

Cette problématique conduit à dépasser l'explication purement institutionnelle ou conjoncturelle du putsch pour l'inscrire dans une dynamique d'interactions stratégiques entre acteurs civils, militaires et sociaux, ainsi que dans une construction normative de la légitimité politique.

A cet effet, il convient de comprendre que, les coups d'État militaires constituent des réponses stratégiques conjoncturelles aux impasses institutionnelles des transitions démocratiques ; leur multiplication récente révèle un déficit structurel de gouvernance et de crédibilité des mécanismes d'alternance, susceptible d'accroître leur probabilité future dans les contextes de blocage politique durable.

L'analyse s'appuiera sur deux cadres complémentaires : l'interactionnisme stratégique et le constructivisme.

L'interactionnisme stratégique s'inscrit dans une tradition d'analyse des organisations et de l'action collective qui met l'accent sur les jeux d'acteurs, les marges de manœuvre et les rapports de pouvoir situés. Développé notamment par Michel Crozier et Erhard Friedberg dans *L'Acteur et le système* (1977), ce cadre théorique repose sur l'idée que les institutions ne déterminent jamais totalement les comportements : elles constituent des systèmes d'action concrets au sein desquels des acteurs interdépendants déploient des stratégies pour défendre leurs intérêts, accroître leur autonomie et contrôler des zones d'incertitude.

Selon cette approche, le pouvoir ne se réduit pas à une position hiérarchique formelle ; il découle de la capacité d'un acteur à maîtriser des ressources critiques information, coercition, légitimité, capacité de nuisance dans une configuration relationnelle donnée. Les crises institutionnelles apparaissent alors comme des moments de recomposition stratégique, où les règles du jeu deviennent instables et où certains acteurs peuvent exploiter les failles du système pour reconfigurer les rapports de force.

Appliqué aux coups d'État militaires, l'interactionnisme stratégique permet de les analyser non comme de simples ruptures illégales, mais comme le résultat d'interactions calculées entre élites civiles, hiérarchies militaires, oppositions politiques, acteurs sociaux et partenaires extérieurs. Le putsch apparaît comme une stratégie d'acteurs militaires cherchant à tirer parti d'un contexte de blocage institutionnel, de délégitimation du pouvoir civil et d'incertitude politique pour imposer une redéfinition des règles du jeu politique.

Le constructivisme en science politique et en relations internationales met l'accent sur le rôle des idées, des normes, des représentations et des discours dans la formation de l'ordre politique. Des auteurs comme Alexander Wendt ont montré que les structures politiques ne reposent pas uniquement sur des rapports matériels de force, mais aussi sur des constructions intersubjectives de sens et de légitimité. La réalité politique est en partie produite par les cadres interprétatifs que les acteurs mobilisent.

Dans une perspective constructiviste, la légitimité d'un pouvoir ne découle pas seulement de sa conformité juridique, mais de sa reconnaissance sociale. Les acteurs cherchent donc à

produire des récits justificatifs, des registres symboliques et des discours de légitimation capables de transformer la perception d'un acte même illégal en action politiquement acceptable, voire nécessaire.

Concernant les coups d'État militaires contemporains, cette approche met en lumière le travail discursif des juntes : invocation de la souveraineté nationale, dénonciation de la corruption, rhétorique de la refondation, promesse de transition morale, critique des élites civiles et des influences extérieures. Le putsch est ainsi présenté comme une « rectification », une « transition corrective » ou une « restauration de la dignité nationale ». Ces constructions narratives visent à produire une acceptabilité sociale et internationale minimale.

Cette double approche permet ainsi d'analyser les coups d'État militaires africains à la fois comme stratégies d'acteurs en situation de crise institutionnelle et comme entreprises de légitimation discursive visant à les présenter comme des transitions politiques alternatives.

Cette recherche s'inscrit dans une démarche qualitative, interprétative et comparative, centrée sur l'analyse documentaire. Ce choix méthodologique est cohérent avec l'objectif de l'étude, qui vise à comprendre comment les coups d'État militaires se construisent comme instruments alternatifs de transition politique face aux blocages démocratiques, et comment cette dynamique pourrait se reproduire. Il ne s'agit pas de mesurer statistiquement un phénomène, mais d'en interpréter les logiques, les discours, les justifications et les configurations institutionnelles.

L'approche qualitative permet de saisir la dimension stratégique des acteurs (logiques d'action, calculs, rapports de force) ainsi que la dimension discursive et symbolique (construction de la légitimité, rhétorique de refondation, justification de la rupture), en cohérence avec le double cadre théorique mobilisé : interactionnisme stratégique et constructivisme.

La méthode repose principalement sur l'exploitation systématique de documents écrits, institutionnels, académiques et médiatiques, traités par analyse de contenu thématique et analyse discursive.

I. La crise structurelle des transitions démocratiques en Afrique : entre blocages institutionnels et désenchantement politique

1.1. La démocratie africaine : entre façade électorale et autoritarisme constitutionnalisé

L'histoire politique récente du continent africain est marquée par une désillusion démocratique profonde. Après l'euphorie des années 1990, portée par les vagues de conférences nationales et la libéralisation politique post-guerre froide, de nombreux États africains ont connu une stagnation institutionnelle. Les régimes issus de la « troisième vague de démocratisation » (Huntington, 1991) ont souvent conservé les structures autoritaires de l'État postcolonial, tout en adoptant une rhétorique démocratique superficielle.

Larry Diamond (1999) parle de « pseudo-démocraties », où les élections existent mais ne produisent ni alternance réelle ni responsabilité politique. Les travaux de Bratton et van de Walle (1997) identifient dans ces systèmes un modèle de « néo-patrimonialisme compétitif », où la compétition électorale se combine à une logique clientéliste et personnalisée du pouvoir. Dans de tels contextes, les mécanismes institutionnels censés garantir la régulation du pouvoir sont systématiquement neutralisés : les cours constitutionnelles sont instrumentalisées, les commissions électorales biaisées, et les parlements réduits à de simples chambres d'enregistrement.

Cette tendance s'explique par une culture politique de l'hyper-présidentialisme, héritée de l'État colonial. Comme le note Bayart (1989), le pouvoir en Afrique se définit moins par sa légitimité institutionnelle que par sa capacité à contrôler les réseaux d'accumulation et de distribution des ressources. Dans un tel système, la succession politique devient un enjeu existentiel pour les élites en place, ce qui explique la récurrence des révisions constitutionnelles à visée prorogative (Cameroun, Côte d'Ivoire, Tchad, Congo, Rwanda, etc.).

Le résultat est un état d'asphyxie démocratique, où les voies pacifiques de la transition sont bloquées. Comme le souligne Badie (2019), « la démocratie d'imitation », fondée sur des institutions importées, ne parvient pas à s'enraciner dans les pratiques politiques endogènes. L'absence d'alternance pacifique nourrit ainsi la frustration populaire et ouvre un espace de légitimation pour d'autres acteurs, notamment militaires.

1.2. Les transitions politiques bloquées : faillite des institutions et impuissance régionale

Les mécanismes régionaux de prévention et de régulation des crises politiques, tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (UA, 2007) ou les protocoles de la CEDEAO, se sont révélés largement inefficaces face aux crises récentes. L'incapacité de ces organisations à garantir des transitions transparentes ou à sanctionner les manipulations constitutionnelles a créé une situation paradoxale : les coups d'État "constitutionnels" (modification des règles pour maintenir un dirigeant) sont tolérés, tandis que les coups d'État militaires sont stigmatisés sans traitement des causes structurelles.

Cette crise de légitimité institutionnelle se manifeste par une défiance croissante envers les institutions nationales et régionales. Selon le Baromètre Afrobarometer (2023), plus de 70 % des Africains estiment que leurs gouvernements ne respectent pas la Constitution, et près de 50 % jugent acceptable une intervention militaire lorsque le gouvernement faillit à sa mission. Ce glissement de l'imaginaire collectif vers une acceptabilité sociale du putsch illustre un profond désenchantement démocratique.

À l'échelle nationale, les mécanismes internes de régulation du pouvoir (opposition, société civile, justice) sont neutralisés par la cooptation, la répression ou la fragmentation. Les partis d'opposition se transforment en instruments de légitimation du pouvoir dominant (Englebert, 2000). La société civile, souvent dépendante des financements extérieurs, perd sa capacité d'action autonome. Ainsi, le champ politique se referme sur lui-même, rendant impossible toute transition pacifique.

À l'échelle régionale, la CEDEAO et l'Union africaine ont échoué à incarner une autorité morale et politique crédible. Leur action apparaît sélective et dictée par des considérations géopolitiques. Le contraste entre la sévérité des sanctions imposées au Mali (2021) et la complaisance envers des régimes faussement constitutionnels (Togo, Cameroun, Congo) illustre une diplomatie incohérente. Ce déficit de cohérence normative renforce la perception populaire selon laquelle les coups d'État sont parfois le seul moyen d'imposer le changement.

1.3. Lecture interactionniste : le coup d'État comme produit d'un système d'action bloqué

L'analyse des coups d'État récents peut être éclairée par le cadre de l'interactionnisme stratégique développé par Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977). Selon cette approche, les acteurs ne se comportent pas simplement en fonction de règles institutionnelles, mais en fonction des marges de liberté qu'ils possèdent dans un système d'action concret. Un système d'action concret est défini comme un ensemble structuré d'interactions entre acteurs interdépendants, chacun cherchant à maximiser ses intérêts dans un contexte de contraintes.

Appliqué aux contextes politiques africains, ce modèle permet de comprendre le coup d'État non pas comme un accident, mais comme un produit stratégique d'un système bloqué. Lorsque les élites civiles verrouillent le jeu institutionnel, réduisent les marges de manœuvre des autres acteurs (armée, opposition, société civile) et neutralisent les canaux de négociation, la structure d'interdépendance devient rigide. Les acteurs militaires, dotés de ressources coercitives et d'un capital symbolique de « sauveurs de la nation », se perçoivent alors comme les seuls capables de rompre l'équilibre bloqué.

Dans le langage de Crozier et Friedberg, le coup d'État représente une « zone d'incertitude stratégique » exploitée par les militaires pour reprendre le contrôle d'un système devenu dysfonctionnel. L'armée, en tant qu'acteur collectif, agit alors non seulement pour ses intérêts corporatistes, mais aussi pour rétablir un équilibre perçu comme légitime aux yeux de la société. Ainsi, l'intervention militaire devient une stratégie d'adaptation à la fermeture du champ politique.

Les cas du Mali (2020), du Burkina Faso (2022) ou du Niger (2023) illustrent cette logique. Dans chacun de ces pays, le coup d'État est survenu dans un contexte de crise multidimensionnelle : défi sécuritaire, corruption endémique, discrédit des élites civiles et rupture du contrat social. Le putsch apparaît alors comme une rationalisation du désordre, une tentative de reconfigurer un champ politique saturé, dans lequel les canaux civils de régulation sont inefficaces.

L'interactionnisme stratégique permet donc de dépasser une lecture purement normative du phénomène : loin d'être un simple retour en arrière autoritaire, le coup d'État peut être compris comme un acte de recomposition du pouvoir, révélateur des dysfonctionnements structurels du système politique africain. On peut ainsi s'apercevoir que la recrudescence des coups d'État militaires en Afrique n'est pas le fruit du hasard, mais le symptôme d'un épuisement structurel du modèle démocratique importé. Les transitions politiques sont verrouillées par des élites qui

ont su transformer les institutions en instruments de perpétuation du pouvoir. Les sociétés africaines, privées de mécanismes pacifiques de renouvellement, développent une tolérance croissante à l'égard des ruptures militaires, perçues comme une « solution de dernier recours ». Dans ce contexte, les coups d'État s'imposent comme une alternative conjoncturelle à l'impasse démocratique, prélude à une redéfinition des rapports entre pouvoir civil, armée et société.

II. Le coup d'État militaire comme instrument alternatif de transition politique : entre légitimation et reconfiguration du pouvoir

2.1. Le discours de la rupture : les putschistes comme « restaurateurs » de la souveraineté populaire

L'un des traits caractéristiques des coups d'État militaires récents en Afrique réside dans la mise en scène discursive de la rupture politique. Loin de se présenter comme des usurpations du pouvoir, les putschistes construisent une narration de légitimité articulée autour de la restauration de la souveraineté populaire, de la moralisation de la vie publique et de la refondation nationale. Ce processus s'inscrit pleinement dans une logique constructiviste, au sens où la légitimité politique n'est pas donnée a priori mais socialement construite à travers des représentations, des discours et des interactions (Wendt, 1999 ; Onuf, 1989).

Le constructivisme en relations internationales, adapté ici à l'analyse politique interne, soutient que les acteurs agissent non seulement selon leurs intérêts matériels, mais aussi selon des identités et des normes partagées. Ainsi, l'armée qui renverse un régime se présente non pas comme un acteur coercitif, mais comme le dépositaire de la volonté collective face à des dirigeants perçus comme illégitimes.

Au Mali, le Comité national pour le salut du peuple justifie son action en août 2020 par la « défaillance morale et politique » du régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. Au Burkina Faso, le Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration évoque la nécessité de « sauver la Nation menacée » par l'insécurité et la corruption. Dans le cas du Niger (2023), le général Abdourahamane Tiani invoque le « besoin de sécurité et de dignité nationale » pour légitimer la rupture institutionnelle.

Ces récits mobilisent un répertoire symbolique patriotique visant à réactiver la connexion entre le pouvoir militaire et le peuple. Ils reposent sur trois piliers :

1. la dénonciation de l'échec du régime civil (crise morale et corruption) ;
2. la revendication d'une mission salvatrice ;
3. la promesse d'une refondation démocratique ultérieure.

Cette rhétorique réactive une grammaire politique de la rédemption nationale, déjà présente dans les coups d'État du XX^e siècle, mais reconfigurée par le contexte actuel de désenchantement démocratique et d'épuisement institutionnel. Le coup d'État n'est plus présenté comme une violation de l'ordre démocratique, mais comme une restauration de la légitimité populaire perdue. Il devient ainsi un acte de rupture symbolique avec un ordre politique discrédité et une stratégie de reconquête de la souveraineté face aux tutelles extérieures, notamment la France ou la CEDEAO.

Les réseaux sociaux amplifient ce processus en permettant une co-construction de la légitimité putschiste entre acteurs militaires et opinion publique. Les mots-dièse tels que #SoutienFAMA en référence aux Forces armées maliennes ou #AfricainsLibres (au Niger et au Burkina Faso) témoignent d'une adhésion populaire construite en ligne, dans un contexte où les discours anti-impérialistes et panafricanistes se mêlent à la critique des élites locales. Ainsi, le constructivisme permet d'éclairer le caractère performatif du coup d'État : ce n'est pas seulement un acte coercitif, mais un acte signifiant qui transforme les représentations du pouvoir, de la légitimité et de la souveraineté.

2.2. Une stratégie d'équilibre : le coup d'État comme régulation politique face à l'impasse démocratique

Au-delà du discours, les coups d'État récents révèlent une rationalité stratégique : ils constituent une forme de régulation politique dans un système institutionnel verrouillé. Les acteurs militaires exploitent la crise de légitimité du pouvoir civil pour se présenter comme arbitres d'un ordre politique bloqué. Cette démarche s'inscrit dans la logique d'« équilibre des contraintes » décrite par Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977) : chaque acteur utilise les zones d'incertitude à sa

disposition pour restaurer une forme d'équilibre dans le système d'action. Le coup d'État apparaît donc comme une stratégie d'ajustement au sein d'un champ politique devenu dysfonctionnel.

Dans la mesure où les transitions démocratiques n'offrent plus de débouchés institutionnels crédibles, l'armée s'impose comme l'acteur résiduel de la transition. Cette fonction de régulation est d'autant plus acceptée que les régimes civils ont progressivement sapé leur légitimité à travers la répression, la corruption et la dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs. Toutefois, cette rationalité n'est pas seulement interne. Elle est aussi géopolitique et systémique. Les putschs récents se sont accompagnés d'un repositionnement diplomatique : rejet de l'influence de la France, rapprochement avec la Russie, et réaffirmation d'une souveraineté nationale inédite.

Ces repositionnements ne traduisent pas seulement un calcul stratégique, mais une reconstruction identitaire de l'État dans un contexte postcolonial, comme l'ont montré Achille Mbembe et Jean-François Bayart. Le constructivisme permet ici de comprendre la double dimension du coup d'État : instrumentale, lorsqu'il sert à résoudre une crise institutionnelle ; identitaire, lorsqu'il refonde symboliquement les bases de la communauté politique.

Ainsi, dans les discours du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration au Burkina Faso ou du Comité national pour le salut du peuple au Mali, la « transition » devient le moment d'une reconstruction collective autour de valeurs de dignité, de sécurité et d'indépendance. L'armée se donne pour mission de « réinventer la nation », substituant à la légitimité procédurale (électorale) une légitimité substantielle (efficacité, patriotisme, moralité). Ce glissement conceptuel de la démocratie formelle à la gouvernance vertueuse traduit un changement de paradigme politique. L'État, en crise de légitimité institutionnelle, se redéfinit à travers un imaginaire de sauvetage moral où l'armée occupe une place centrale. Les coups d'État deviennent dès lors des espaces transitionnels, au sens de Victor Turner (1969), des moments liminaires où les hiérarchies s'effondrent et où se redéfinissent les normes sociales et politiques.

2.3. Le coup d'État, entre rupture et continuité : les logiques de transition militaire

Si les coups d'État s'affirment comme des instruments alternatifs de transition, leur dynamique interne révèle une dialectique de rupture et de continuité. En effet, les transitions militaires africaines oscillent constamment entre la promesse de refondation et la reproduction des logiques de domination. Le passage de la phase de rupture à celle de consolidation du pouvoir marque souvent le basculement d'une légitimité révolutionnaire vers une légitimité institutionnelle, plus difficile à maintenir. Les recherches de Samuel Huntington (1968) sur la modernisation politique montraient déjà que les armées tendent à se bureaucratiser une fois installées au pouvoir, reproduisant progressivement les pratiques qu'elles dénonçaient au moment de la prise de pouvoir.

Dans le cas du Mali, la transition post-2020 a d'abord bénéficié d'un fort capital de sympathie populaire avant de s'enliser dans des tensions internes et un report répété des échéances électorales. Au Burkina Faso, la succession de deux coups d'État en moins d'un an (janvier et septembre 2022) illustre cette instabilité endogène des transitions militaires et la fragmentation des coalitions armées au pouvoir. Quant au Niger, la transition issue du putsch de 2023 peine à définir une trajectoire politique claire, contrainte par l'environnement sécuritaire et les sanctions régionales. Ces trajectoires contrastées confirment que la rupture initiale ne garantit pas la refondation institutionnelle.

L'interprétation constructiviste, associée aux travaux de Alexander Wendt et de Nicholas Onuf, permet de lire ces dérives comme des échecs de reconstruction normative : les militaires, initialement porteurs d'un projet symbolique de refondation, finissent par être rattrapés par la logique du pouvoir qu'ils prétendaient subvertir. Leur légitimité, fondée sur la performance, l'efficacité sécuritaire et l'incarnation du « salut national », s'érode dès lors qu'ils deviennent des gestionnaires ordinaires de l'État, soumis aux mêmes contraintes budgétaires, sociales et diplomatiques que les régimes civils.

Ce phénomène témoigne d'une crise de temporalité politique : la transition, censée être un moment court et exceptionnel, tend à se transformer en régime durable mais indéterminé. L'état d'exception devient progressivement un mode routinier de gouvernement. Cette dynamique, analysée comme une forme de « militarisation de la transition » par Bruno Cabanes et Roland Marchal, consacre le coup d'État comme instrument structurel de régulation du pouvoir, mais au prix d'une fragilisation prolongée de l'État civil et des mécanismes de reddition de comptes.

Ainsi, le coup d'État apparaît comme un paradoxe politique : il prétend rétablir la légitimité du pouvoir civil tout en perpétuant une logique de domination militaire. Ce paradoxe annonce des tensions durables sur le continent africain entre quête de légitimité populaire, exigence de stabilité et tentation autoritaire. Les coups d'État militaires récents ne peuvent donc être compris uniquement comme des actes de rupture institutionnelle, mais aussi comme des phénomènes de construction symbolique et identitaire, dont la réception sociale dépend du discrédit préalable des élites civiles et de la puissance des récits de refondation nationale. Cependant, la tension entre rupture et continuité révèle les limites structurelles de cette dynamique : l'armée, en prétendant restaurer la souveraineté du peuple, devient souvent l'instrument de sa nouvelle dépossession, comme l'illustrent les trajectoires observées au Gabon, en Guinée et au Burkina Faso.

Conclusion

En conclusion, la recrudescence des coups d'État militaires en Afrique doit être comprise non comme une simple résurgence de pratiques autoritaires, mais comme le symptôme d'un blocage structurel des mécanismes de transition démocratique et de régulation institutionnelle du pouvoir. Là où les processus électoraux sont perçus comme manipulés, où les constitutions sont révisées à des fins de perpétuation des élites dirigeantes et où les contre-pouvoirs sont affaiblis, la démocratie procédurale se dissocie de sa substance. Dans ces contextes, l'intervention militaire tend à apparaître comme une issue de substitution face à l'impasse des transitions civiles, devenant progressivement un mode alternatif bien que contesté de recomposition du pouvoir politique.

L'éclairage de l'interactionnisme stratégique, développé par Michel Crozier et Erhard Friedberg, permet de lire le coup d'État comme le produit d'un système d'action bloqué, dans lequel les acteurs militaires exploitent les zones d'incertitude ouvertes par la crise de légitimité des élites civiles. Le putsch relève alors d'une stratégie de reconfiguration des rapports de force dans un champ politique verrouillé. En complément, l'approche constructiviste associée notamment à Alexander Wendt montre que ces ruptures s'accompagnent d'un travail discursif de légitimation : les juntas construisent des récits de restauration, de refondation et de souveraineté populaire

destinés à transformer une prise de pouvoir illégale en transition corrective socialement acceptable.

Toutefois, l'expérience des transitions militaires confirme une tension récurrente entre promesse de rupture et reproduction des pratiques de domination, dynamique déjà anticipée par les analyses de Samuel Huntington sur l'institutionnalisation du pouvoir. La légitimité de salut initiale s'érode souvent dans la durée, et l'exception tend à se normaliser. Dès lors, la multiplication des coups d'État ne constitue pas une solution au déficit de gouvernance, mais l'indicateur de son aggravation. La réduction durable du risque putschiste dépend moins de la seule condamnation normative que de la restauration effective de la crédibilité des mécanismes civils d'alternance, de contrôle et de responsabilité politique ; à défaut, la rupture militaire continuera de s'imposer comme substitut récurrent aux transitions démocratiques empêchées.

Bibliographie

AKINDÈS, Francis. (2015). *Les racines de la crise militaro-politique en Afrique de l'Ouest*. Abidjan : CODESRIA.

BADIE, Bertrand. (2019). *Quand le Sud réinvente le monde*. Paris : La Découverte.

BAYART, Jean-François. (1989). *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Paris : Fayard.

BAYART, Jean-François. (2006). *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard.

BRATTON, Michael & VAN DE WALLE, Nicolas. (1997). *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective*. Cambridge : Cambridge University Press.

CABANES, Robert & MARCHAL, Roland. (2022). Militarisation et recompositions politiques au Sahel. *Politique africaine*, 165(1), 5-28.

CHABAL, Patrick. (1994). *Power in Africa*. London : Macmillan.

CHABAL, Patrick & DALOZ, Jean-Pascal. (1999). *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. Oxford : James Currey.

CROZIER, Michel & FRIEDBERG, Erhard. (1977). *L'acteur et le système*. Paris : Seuil.

- DECALO, Samuel. (1976). *Coups and Army Rule in Africa*. New Haven : Yale University Press.
- DIAMOND, Larry. (1999). *Developing Democracy: Toward Consolidation*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- ENGLEBERT, Pierre. (2000). *State Legitimacy and Development in Africa*. Boulder : Lynne Rienner.
- FALOLA, Toyin. (2020). *Understanding Modern Africa*. Durham : Carolina Academic Press.
- FIRST, Ruth. (2019). *The Barrel of a Gun: Political Power in Africa and the Coup d'État*. London : Penguin (rééd.).
- HOUNGNIKPO, Mathurin. (2016). *Guarding the Guardians: Civil–Military Relations and Democratic Governance in Africa*. London : Routledge.
- HUNTINGTON, Samuel P. (1968). *Political Order in Changing Societies*. New Haven : Yale University Press.
- HUNTINGTON, Samuel P. (1991). *The Third Wave: Democratization in the Late Twentieth Century*. Norman : University of Oklahoma Press.
- MBEMBE, Achille. (2000). *De la postcolonie*. Paris : Karthala.
- NIANG, Moussa. (2023). Souveraineté et transitions militaires en Afrique de l'Ouest. *Revue africaine de stratégie et de sécurité*, 12(2), 41-60.
- NUBUKPO, Kako. (2022). *L'Afrique et le reste du monde : de la dépendance à la souveraineté*. Paris : Odile Jacob.
- O'DONNELL, Guillermo & SCHMITTER, Philippe C. (1986). *Transitions from Authoritarian Rule: Tentative Conclusions about Uncertain Democracies*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- ONUF, Nicholas. (1989). *World of Our Making: Rules and Rule in Social Theory and International Relations*. Columbia : University of South Carolina Press.
- POWELL, Jonathan & THYNE, Clayton. (2011). Global instances of coups from 1950 to 2010: A new dataset. *Journal of Peace Research*, 48(2), 249-259.

SINGH, Naunihal. (2014). *Seizing Power: The Strategic Logic of Military Coups*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.

TURNER, Victor. (1969). *The Ritual Process: Structure and Anti-Structure*. Chicago : Aldine.

WELCH, Claude. (1970). *Soldier and State in Africa*. Evanston : Northwestern University Press.

WENDT, Alexander. (1999). *Social Theory of International Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.